Un établissement des PEP 69

Le CTRDV est géré par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public du Rhône (ADPEP 69) dont les deux valeurs fondamentales sont la laïcité et la solidarité. Les Pupilles de l'Enseignement Public agissent dans le cadre d'une mission de service public, afin d'accompagner la personne s'intégrant dans la société commune. Leurs actions s'inscrivent dans le respect des principes de la République - Liberté, Égalité, Fraternité – et des valeurs qui la sous-tendent : laïcité et solidarité.

Tous les établissements et services des PEP 69 ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Il s'agit de favoriser, dans le cadre d'un projet individualisé, le meilleur épanouissement possible de la personne, son inclusion scolaire, sociale et professionnelle au sein de la société.

Retrouvez plus d'informations sur les sites internet :
http://www.ctrdv.fr
http://www.lespep69.org

Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

150 rue du 4 Août 1789
69100 Villeurbanne

Tel accueil : 04 37 43 38 28
Fax : 04 37 43 38 24
accueil@ctrdv.fr - http://www.ctrdv.fr

Coordonnées GPS :
Lattitude : 45.763816
Longitude : 4.891059

Métro : ligne A arrêt Flachet
Bus : C26 arrêt Perralière

Réalisation CTRDV - Les PEP 69 - juillet 2012

CTRDV
Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

Les PEP 69
La solidarité en action

Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

Centre ressources au service des jeunes déficients visuels de la région Rhône-Alpes

CTRDV
Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

CTRDV - Tel accueil : 04 37 43 38 28 / Fax : 04 37 43 38 24
accueil@ctrdv.fr - http://www.ctrdv.fr

Les PEP 69
La solidarité en action

Présentation du CTRDV

Créé en 2005, le Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV) s'inscrit dans l'organisation du dispositif d'accompagnement des jeunes déficients visuels en Région Rhône-Alpes, Soin et Accompagnement en Rhône-Alpes (SARADV). Il regroupe les ressources spécialisées disponibles au niveau régional, destinées à intervenir en appui des services (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce - SAFEP et Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire - SAAAIS) de toute la région Rhône-Alpes, en faveur de l'autonomie des jeunes déficients visuels scolarisés.

Il s'appuie sur une équipe composée de 26 personnes.

Le CTRDV s'adresse à tous les enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans, concernés par une déficience visuelle, correspondant à une acuité visuelle du meilleur oeil après correction, chiffrée, inférieure ou égale à 3/10e.

Ayant un agrément de centre ressources, ses quatre missions sont les suivantes :
- Bilan, expertise, conseil
- Compensation du handicap
- Formation, information, recherche
- Animation du réseau régional SARADV

L'équipe du CTRDV

26 professionnels s'engagent pour répondre aux quatre missions du CTRDV :

Un directeur et une directrice adjointe
Une médecin ophtalmologiste, un médecin ORL, une psychologue et une orthoptiste,
Deux ergothérapeutes et trois instructrices en locomotion,
Une équipe de 8 transcripteurs et un professionnel de la reprographie,
Une bibliothécaire,
Un informaticien,
Deux secrétaires,
Un agent de service et un agent d'entretien.

Nos missions

Bilan, expertise, conseil.

Ouverte à tous, sans formalité ni notification, la mission de bilan conseil est assurée par une équipe pluridisciplinaire. Une évaluation fonctionnelle de la vision est réalisée en mettant l'accent sur les activités scolaires et de la vie quotidienne. Des conseils et informations sont proposés en fonction des observations.

Compensation du handicap – Intervention en ergothérapie et en locomotion.

Les ergothérapeutes et les instructrices de locomotion interviennent dans tous les lieux de vie du jeune déficient visuel.
L'ergothérapie est une discipline paramédicale qui vise à maintenir, et développer l'indépendance et l'autonomie du jeune, dans les activités de la vie quotidienne, scolaires et de loisirs.
La locomotion est une discipline paramédicale qui vise à maintenir et développer l'indépendance, l'autonomie et la sécurité du jeune dans les déplacements.

Compensation du handicap – Production de documents adaptés.

Elle est assurée par les services de transcription et de reprographie.
À la demande des enseignants ou de la famille, les adaptations indispensables à la scolarité et aux temps de loisirs du jeune déficient visuel sont réalisées, dans différents formats et supports.
La bibliothèque du CTRDV propose le prêt de livres de littérature adaptés. Les jeunes déficients visuels de la région Rhône-Alpes peuvent bénéficier du prêt de livres scolaires agrandis. **La liste des livres est disponible sur notre site www.ctrdv.fr rubrique bibliothèque.**

Formation, information, recherche.

Des actions d'information et de sensibilisation sont proposées à tout service ou professionnel demandeurs, dans les domaines de la déficience visuelle. Des modules de formation (interventions auprès de professionnels, cours d'apprentissage du braille pour les familles, ...) sont régulièrement organisés.
Enfin, une activité de recherche s'organise autour de plusieurs thématiques en lien avec la déficience visuelle et le développement de l'autonomie.

Animation du réseau régional SARADV.

Le CTRDV oriente son action vers les jeunes déficients visuels accompagnés par l'ensemble des SAFEP et SAAAIS de la région Rhône-Alpes. Ces services sont gérés par des associations des PEP, membres de l'URPEP.
Le réseau SARADV qui les rassemble est animé par le CTRDV, avec pour objectif de répondre au plus près des besoins des jeunes déficients visuels.